ROUBAIX

L'assemblée générale du Syndicat Mixte de l'Industrie ROUBAISIENNE

Le Syndicat mixte de l'Industrie Roubaisienne, cet important groupement qui, depuis vingt ans continue sans arrêt sa marche ascendante, a tenu, hier dimanche, son assemblée générale annuelle.

Cette circonstance est toujours l'occasion, pour le Syndicat, non seulement d'une réunion plénière, mais de toute une journée de fête dont le programme comprend un grand cortège, une messe dite à l'église Notre-Dame, l'assemblée et toute une série de réjouissances données l'après-midi, au siège syndical, 22, rue de la Paix.

La fête d'hier a, comme toutes celles qui l'ont précédée, été couronnée de succès.

LA MESSE

A 7 h. 1/2, les divers groupes du Syndicat se réunissaient au local et, après s'être formés en cortège, se rendaient à l'église Notre-Dame pour assister à la messe de 8 heures célébrée à l'intention des sociétaires défunts.

Le cortège, très remarqué, comprenait : la société de gymnastique l' « Avant-Garde », la Grande Fanfare, la section des Décorés et Médaillés, la société d'archers, la société Saint-Jean-Baptiste, la chorale « Jeanne-d'Arc », la société des arbalétriers, le conseil syndical et un grand nombre de syndiqués auxquels les autres devaient venir se joindre dans la nef principale de Notre-Dame qui leur était réservée.

Chaque groupe avait son drapeau. Le drapeau syndical était porté par la section des Décorés et Médaillés.

La messe a été célébrée par le R. P. Pascal qui, à l'Evangile, est monté en chaire et a prononcé une allocution. Après avoir rappelé le souvenir des morts qu'il commémorait au Saint Sacrifice de la Messe, il a parlé sur l'évangile du jour et a invité ses auditeurs à prendre pour patronne et modèle notre héroïne nationale, Jeanne d'Arc que l'Eglise vient de placer sur les autels.

A l'issue de la messe, le cortège s'est retourné et s'est rendu dans la magnifique salle des fêtes de l'Association Centrale Roubaisienne, rue du Vieil-Abreuvoir, où devait avoir lieu l'assemblée générale.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

a commencé à neuf heures. Malgré ses vastes dimensions, la salle pouvait à peine contenir tous les sociétaires qui s'y étaient donné rendez-vous.

Sur l'estrade on remarquait : MM. Jules D'Halluin, président du Syndicat Mixte ; Philippe Lagé, vice-président d'honneur ; Louis Toulemonde-Lagache, Henri Delporte et Louis Tibenghien, vice-présidents ; Eugène Ermoult, et François Dillies, membres du Conseil d'administration ; Firmin Dubar, président, et Armoult Delcourt, secrétaire de l'Association Centrale Roubaisienne ; Achille Glorieux ; Charles, Joseph et Emile Toulemonde ; Louis Dubar ; François Deledalle ; Edmond Duquenne ; Victor Couzu, conseiller municipal ; etc.

Avaient dû se faire excuser : MM. Alexandre Feidherbe père, fondateur de la société de secours mutuels Saint-Joseph et de différentes œuvres du syndicat, et Jules Catteau, secrétaire.

Après une exécution, par la chorale « Jeanne-d'Arc » du syndicat, du chœur « Les Gais Moissonneurs », sous l'habile direction de M. Arthur Dhaenens, et un morceau par la Grande Fanfare, dirigée par M. Bauwens, M. Jules D'Halluin a pris la parole pour remercier les exécutants de leur brillant concours et la félicité des divers groupes du magnifique cortège dont ils avaient tout à l'heure donné le spectacle.

Il a terminé en faisant remarquer que si, dans la salle des fêtes de l'Association Centrale remplaçant désormais l'Hippodrome pour les assemblées, les sociétaires se trouvaient un peu plus serrés, leurs cœurs n'en battraient que mieux à l'unisson.

Les rapports

Nous ne donnerons aujourd'hui qu'un bref aperçu des rapports dont la lecture a été faite par les différents groupements que compte le Syndicat Mixte.

Voici les publierons successivement en entier à partir de demain pour permettre à nos lecteurs d'apprécier, comme ils le méritent, les développements et les avantages de ces œuvres syndicales.

M. Eugène Ermoult, trésorier, insiste surtout sur la nécessité de faire de la propagande en faveur du Syndicat Mixte de l'Industrie Roubaisienne et de ne pas laisser passer une occasion de lui amener de nouveaux adhérents. Il a le ferme espoir que, l'an prochain, à pareille date, les syndiqués reviendront beaucoup plus nombreux encore. M. Eugène Ermoult ne donnera pas de chiffres; ceux-ci seront amplement exposés par le détail dans la brochure que, comme chaque année, chaque sociétaire recevra prochainement et qui permettra à tous de se rendre compte d'une façon très exacte de la situation financière du Syndicat.

M. Joseph Delespaul présente un rapport documenté et particulièrement intéressant sur la société de secours mutuels Saint-Joseph pour l'année 1908. Le nombre des sociétaires a un peu diminué en raison surtout du chômage qui a fait que certains se sont retirés, n'ayant demander un délai pour le paiement de leurs cotisations. Dix mutualistes sont morts. La situation financière est excellente malgré de fortes indemnités pour maladie. L'avoir est de 28.810 fr. 73.

M. Delespaul parle ensuite en en développant les avantages du Dispensaire mutualiste de la Sauvegarde, fondée pour empêcher que les malades soient abandonnés après 6 mois de maladie, pour constituer des sommes à verser aux familles à la mort du sociétaire et pour doter leurs enfants; enfin, de la société Saint-Henri créée pour les employés syndiqués.

Le rapport de la section des médaillés et décorés est présenté par M. J.-B. Lemâtre. Ses premiers mots sont pour les morts de l'année auxquels il adresse un souvenir ému. Ce sont MM. Désiré Lecomte, Augustin Devernay, Emile Etienne et Carlos Mahieu. Il dit le souvenir dont la société honorera toujours la mémoire de M. Amédée Prouvost-Lorthiois, fils de M. Amédée Prouvost-Bénat.

La section comprend maintenant 87 membres. Elle a été honorée de voir deux de ses bienfaiteurs décorés de l'ordre de Léopold : MM. Prouvost-Bénat et Pierre-Bastin. A cette occasion, le rapporteur remercie les membres bienfaiteurs de tout ce qu'ils font ; il fait allusion à un don de mille francs de M. Amédée Prouvost, pour les diverses œuvres syndicales.

M. Jules Woinet parle ensuite de la Chorale Jeanne-d'Arc qui compte 55 membres et dont il relate les diverses sorties et exécutions au cours de l'année dernière. Il remercie M. François Dillies-Piat, président d'honneur et M. Louis Tiberghien, le dévoué président actif.

La série des rapports se termina par celui de M. Désiré Lambrette, sur le Foyer Fraternel de l'Avant-Garde. Ce rapport fera l'objet d'un article spécial.

DISCOURS DE M. JULES D'HALLUIN

M. Jules D'Halluin clôture l'assemblée générale par un discours très fréquemment interrompu par les applaudissements de l'assistance.

Il remercie les auteurs des rapports suggestifs et intéressants qui viennent d'être présentés. Puis il rappelle la marche toujours ascendante du Syndicat Mixte de l'Industrie Roubaisienne. Cette marche est la preuve irréfutable que le Syndicat Mixte a réellement sa raison d'être. Les syndiqués pourraient être plus nombreux, mais cette réunion démontre qu'ils forment un groupe très important.

Le sympathique et dévoué président rappelle le but du Syndicat Mixte. « Il faut, dit-il, défendre cette union entre patrons et ouvriers avec d'autant plus de vigueur que les syndicats socialistes font faillite, dans l'impossibilité de tenir leurs promesses.

« Nous ne voulons pas de la lutte des classes, parce qu'elle ne peut que susciter et éterniser des conflits ruineux et regrettables.

« Du reste, l'expérience montre qu'après les grèves les plus acharnées et les plus longues, on est obligé de finir par où on ne voulait pas commencer : s'expliquer et s'entendre.

« A l'usine comme dans la famille, la guerre n'a jamais produit que la désolation et la misère ; la paix, au contraire, procure la prospérité et la joie. »

M. D'Halluin énumère ce que, depuis sa fondation, qui remonte à 20 ans, le Syndicat Mixte a fait, non seulement pour le bien moral, mais pour le bien matériel de ses membres.

Les sommes dépensées pour la bonne organisation de ses sections, pour les allocations en cas de maladie, de naissance ou de décès, par les allocations d'hiver, s'élèvent au total de 1.268.531 francs. Ils se chiffrent par milliers les adhérents qui ont bénéficié des avantages offerts par les œuvres du Syndicat Mixte.

« Unissons-nous donc de plus en plus, ajoute M. D'Halluin, dans ces sentiments de foi chrétienne, de solidarité professionnelle et de patriotisme qui ont suscité toutes ces bonnes volontés. »

Ajoutons qu'au cours de la réunion, une magnifique tombola a été tirée entre les sociétaires présents. Le 1er lot consistait en une somme de 20 francs, les autres en articles de ménage offerts par les industriels du Syndicat.

L'après-midi, des réjouissances ont été données au siège du Syndicat, 22, rue de la Paix.

Les sociétaires y assistaient en grand nombre et la journée s'est fort agréablement terminée.

Institut Technique Roubaisien

Remise des mentions et diplômes aux élèves des cours du soir. — La distribution des récompenses aux élèves des cours du soir a eu lieu dimanche après-midi, à 4 h., dans la salle des cours généraux de l'Institut technique. M. l'abbé Tillie, directeur, présidait, entouré des professeurs.

Le discours d'usage est donné par M. Poissonnier, professeur de comptabilité et de commerce, qui parle de l'importance de la comptabilité après en avoir tracé un rapide aperçu historique. La comptabilité éclaire le commerçant et lui fournit à tout instant des renseignements précis sur la marche de son affaire. Elle l'aide à améliorer le cas échéant les conditions de l'entreprise.

M. l'abbé C. Wattiez a donné la lecture du palmarès.

La cérémonie s'est terminée par une causerie aimable de l'abbé Tillie qui a présenté à son auditoire, composé d'ouvriers et contremaîtres, la plupart lauréats, des observations et des conseils de la plus haute portée pratique. Puis il annonce la création d'une deuxième année de comptabilité et de mécanique.

PALMARÈS

Mentions décernées aux élèves de 1re année

PILATURE. — MM. Alfred Van Eenoo, Emile Duvillers, Clovis Vanhoutte, Albert Hennebel, Auguste Wesdow, Cyrille Desreux.

TISSAGE. — MM. Noël Gilquin, Emile Her, Auguste Sailly, Pollet, Jean Dhalluin, Pierre Piat, Louis Plouvier.

TISSAGE INDUSTRIEL.—MM. Léon Arickx, Victor Mulliez, Jules Sabbe, Jules Desrousseaux.

ELECTRICITE. — MM. Jules Flévet et Jean Doutrewe ex-æquo, Paul Vanderberghe, Alphonse Lechantre, Alphonse Santy, Georges Desmeer, Oscar Lamarque, Albert Vanheule, Jules Lamarque.

CHAUFFEURS-CONDUCTEURS.— MM. Georges Demeer, Théophile Desbarbieux, Alphonse Deltête, Léandre Speybroeck.

MECANIQUE. — MM. Jules Macout et Emile Sayez, ex-æquo, Georges Demeer, Jules Carette, Maurice Bargeron (brevet), Abelard Tettelin, Henri Decaluwe et Charles Decaluwe (brevet).

Dessin mécanique. — MM. Victor Kneepkens, Charles Decaluwe, Henri Decaluwe.

Anglais. — MM. Désiré Deguffroy, Fernand Duquesnoy, Maurice Battin.

Brevets d'aptitude décernés aux élèves de 2e année :

Filature — MM. Jules Lepers (médaille accordée par la Chambre de Commerce), Joseph Delannoy.

Tissage. — M. Georges Druez (médaille).

Electricité. — MM. Marcel Vanlaers (médaille), Arthur Tellier.

Chauffeurs-conducteurs. — MM. Albert Vanheule.

Dessin mécanique. — MM. Albert Bamps, Prosper Gaillard, Désiré Truyen.

Anglais. — MM. Ferdinand Vandenbulcke (médaille), Henri Leclercq.

Mentions de Comptabilités, 1re année. — MM. Alfred Eoncke, Gaston Desbonnets, Paul Mouton, Paul Molard, Charles Dujardin, René Dubar, Léon Desbouvrie, Joseph Vandenbrouck, Henri Meurisse, Henri Deprat, Paul Rottiers, Alfred Cléry, Alfred Depelchin, Marcel Monchain, Georges Fleurquin.

Mentions de Sténographie (Système Prévost-Delaunay). — Examen théorique : M. Léon Desbouvries. — Examen préparatoire : Maurice Caplette et Henri Houzet.

JUBILÉ de CHANTEURS

La chorale de la paroisse du Sacré-Cœur a fêté solennellement, hier, deux de ses membres qui comptent plus de 25 années de présence dans la société.

Les jubilaires sont MM. Arthur Lorthiois, chef, et Gustave Fauvarque, le doyen, qui appartient à la chorale depuis 30 ans.

Le matin, à dix heures, la chorale a exécuté la messe de Bartholomeus, sous la direction de M. Arthur Dhaenens, ancien sociétaire, directeur de la chorale Jeanne-d'Arc du Syndicat mixte de l'Industrie Roubaisienne. Les solistes étaient MM. Léon Desaunois, Alphonse Debruyne et Adolphe Vanhoutte, ancien membres de la chorale du Sacré-Cœur. Les exécutants étaient au nombre de 75.

Les jubilaires ont assisté à la messe dans le chœur, entourés de M. François Dubar, leur président, et Auguste Demartelaere, président de la commission des fêtes.

A l'issue de la messe, les sociétaires se sont formés en cortège et se sont rendus à leur siège, café Wagnon, rue Pellart, où les vins d'honneur ont été offerts.

M. l'abbé Delille, curé du Sacré-Cœur, avait tenu à venir féliciter lui-même MM. Lorthiois et Fauvarque.

M. François Dubar a également prononcé une allocution, ainsi que M. Leclercq au nom des vétérans, et M. Louis Lhomme au nom de la maîtrise de Notre-Dame dont M. Lorthiois fait partie.

A 2 heures 1/2, un banquet de 70 couverts a été servi au local de la chorale dont l'entrée était gracieusement décorée. Sur une banderolle traversant la rue, on lisait ces mots : « Honneur aux jubilaires ».

Le banquet a été très animé et des toasts très applaudis ont été portés aux jubilaires.

LES TROIS GRANDS ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT,

Comptoir National d'Escompte de Paris,

Crédit Lyonnais,

Société Générale,

ont l'honneur d'informer leur clientèle que pendant les mois de Juillet, Août, Septembre, et à partir du 13 Juillet inclus, leurs caisses et bureaux de Roubaix et Tourcoing seront fermés à midi tous les samedis et veilles de fêtes légales, sauf le 31 Juillet.

Une agression nocturne RUE BERNARD

INTERVENTION OPPORTUNE DE LA POLICE

Les rôdeurs de nuit s'organisent en bandes, depuis un certain temps, pour attaquer, le samedi soir, les ouvriers attardés encore munis de leurs salaires.

Voici un nouvel exemple de ces agressions qui se produisent maintenant presque régulièrement.

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers 3 heures 1/2 du matin, les agents de police Madaquin et Capette, de patrouille rue de Lannoy, entendirent des appels au secours.

Ils accoururent avec leurs chiens policiers et, arrivés à l'angle de la rue Bernard, virent, dans cette rue, un homme couché par terre et sur lequel six individus s'acharnaient.

Les agents se mirent à la poursuite des agresseurs qui, à leur vue, s'étaient empressés de fuir.

Après une course de un kilomètre environ, ils parvinrent à en rejoindre un rue Kellermann. C'était Charles Botterdael, 28 ans, rue des Longues-Haies, cour Mulliez, n° 5.

Tenu en respect par les chiens policiers, l'apache dut renoncer à toute résistance et fut emmené au poste de police. Il a refusé de désigner ses complices.

Quant à la victime de cette sauvage agression, c'était un journalier, M. Gustave Vanonacker, rue Bernard, 5. Il portait plusieurs ecchymoses sans gravité. Ses agresseurs lui avaient enlevé deux paquets de tabac. Heureusement, il n'avait aucun argent sur lui, et les rôdeurs avaient dû se contenter de ce maigre butin.

M. Prud'homme, commissaire de police du 4e arrondissement, a ouvert une enquête sur cette affaire.

Dans la matinée d'hier, deux autres agresseurs, se sentant recherchés, se sont constitués prisonniers. Ce sont : Gustave Kindt, 19 ans, tisserand, rue de la Balance, 86, et Moïse Burq, 16 ans, manœuvre, rue Lannes.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CACAO THOMAS 5, rue du Priez LILLE

du 11 juillet

Naissances. — Prosper Blondel, rue Archimède, cour Cliquet, 7. — Marie Soumeville, rue d'Alma, fort Frasez, 114. — Charles Coppens, rue Solférino, 41. — Jeanne Vandendriessche, rue de la Potennerie, 8. — Mireille Maes, rue du Duc, 12. — Marie Ghyselinck, rue de Wagram, cour Masselis, 5. — Laurent Carlier, rue de Lannoy, 463 bis.

Publications de mariage. — Louis Bracq, apprêteur, rue du Cartigny, cour St-Dominique, 5, et Palmyre Desprez, soigneuse, à Croix. — Albert Paux, employé de commerce, rue Franklin, 156, et Bertha Demarque, sans profession, rue Louis-Dupire, 27. — Albert Voleke, mécanicien, rue St-Honoré, 25, et Germaine Broucke, dévideuse, rue de Croix, 74. — Victor Moucheron, chaudronnier en fer, rue Archimède, 73, et Agache Martin, doubleuse, rue de Menin.

Mariages. — Emile Haesebrouck, employé de commerce à Croix et Zoé Dhellemmes, s. p. r. Villars, 22. — Charles Lecomte, tisserand, rue Beaumarchais, cour Saint-Pierre, 7 et Marie Foulon, tisserande, rue Hoche, 11. — Maurice Vanleynseele, employé de commerce, rue Blanchemaille, 95 et Céline Clarisse, couturière, id., 148. — Georges Martens, journalier, rue d'Alger, cour Crupelandt, 5 et Zoé Lutun, bobineuse, Grande-Rue, 393.

CROIX

Bénédiction de deux cloches. — Bien avant 3 heures, dans l'église Saint-Pierre, toutes les places avaient été prises; les allées étaient encombrées et une partie de l'abside occupée par les fidèles accourus pour assister au « baptême » de deux nouvelles cloches dues à la bienfaitrice du Crêchet, Mlle Marie Direz, fondatrice de l'église.

Les deux cloches, autour desquelles l'infatigable société « Les Alpins » fait le service d'honneur, sont suspendues à un portique élégamment orné, élevé au milieu du chœur.

Mgr Margerin, recteur de l'Université Catholique de Lille, suivi de MM. les abbés Deplanques, directeur des écoles libres de Roubaix; Leveaux, professeur au collège Saint-Joseph de Lille; Declerck, curé et l'abbé Delacter, vicaire de St-Pierre; M. et Mme Duhoit-Wattinne; M. J.B. Decottignies et Mme Bellon, parrains et marraines, prend place dans le chœur.

Après les vêpres chantées par la chorale Léon XIII que dirige si bien M. Deprince, Mgr Margerin prononce l'allocution de circonstance sur la mission des cloches.

Mgr Margerin procède ensuite aux cérémonies liturgiques que l'assistance suit avec un religieux respect; puis, par 3 fois, fait sonner les deux cloches.

Après le salut, la foule s'écoule lentement pendant que des membres des conférences distribuent aux portes plusieurs milliers de cornets de dragées.

Concert de gala. — Un nombreux public remplissait dimanche après-midi, les jardins de M. Léon Petit-Dupire, rue de Roubaix, à l'occasion du concert que l'Harmonie du Crêchet offrait à ses membres protecteurs et aux familles de ses sociétaires.

Le nombreux auditoire a fréquemment et longuement applaudi l'Harmonie et le Cercle des XXXX des Roubaix.

Accident de travail. — Un ouvrier de M. Duvinage, Léonard Deverman, 18 ans, tisseur, rue de l'Alouette, à Roubaix, s'est blessé à l'index droit. 10 jours de repos. Docteur Desrousseaux.

CROIX. — Naissance. — Emile Richard, rue Saint-Nicolas, 15.

WASQUEHAL

Vol de lapins. — Des maraudeurs se sont introduits chez M. Jules Ostyn, au Plomeux, la nuit dernière et, après avoir fait sauter le verrou du clapier, ont enlevé 4 jeunes lapins. M. Ostyn n'a entendu aucun bruit. Les voleurs essayèrent de pénétrer dans une autre remise bien cadenassée, mais en vain.

Vol de liqueurs. — Dans la nuit de samedi, des malandrins ont forcé le soupirail de la cave de Mme veuve Barbieux, rue Pasteur, et, après y avoir pénétré sans que personne ne les entendît, ils ont emporté une certaine quantité de genièvre ainsi que deux fromages de hollande.

Quand on a bu. — Hier, vers 1 h. de l'après-midi, le fils Lejeune Achille, 22 ans, rue de Lille, but avec excès à la buvette des Boers, même rue, au point que la cabaretière, Mme Bivière, fut obligée de lui refuser le genièvre qu'il sollicitait. Furieux, Lejeune se mit à l'insulter et, dans ses extravagances, brisa plusieurs carreaux. La scène alors tourna au tragique.

Le garde Dupont, appelé, voulut arrêter le jeune homme, mais reçut en l'approchant un terrible coup de tête qui le fit rouler à terre et eut, en un clin d'œil, le visage labouré par la griffe puissante de son adversaire. On alla le garde à mettre les menottes au jeune emporté et on le chargeant sur une brouette on le conduisit non sans peine à la prison municipale.

FLERS-BREUCQ

Cambriolage. — Dans la nuit du samedi au dimanche, des malfaiteurs, après avoir forcé le volet et fracturé le châssis d'une fenêtre, se sont introduits dans les bureaux de l'établissement Fred. Bayer et Cie, qui se trouvent rue de la Ferme. Ils ont, à l'aide de pesées, ouvert tous les pupitres.

On ne connaîtra le montant du vol qu'aujourd'hui à l'arrivée des employés.

M. Assemcamps, directeur de l'usine, en revenant de Roubaix, vers trois heures du matin, a remarqué un individu qui stationnait dans ces parages.

Le veilleur de nuit n'a rien entendu.

Vers les Humbles

par M. RIGAUX

L'exemplaire, 0 fr. 50 ; franco, 0 fr. 60

En vente à la Librairie de la Croix du Nord

1, rue des Sept-Agnelles (Grand'Place)

— LILLE —

TOURCOING

A NOS LECTEURS

La séance récréative offerte par les Chevaliers de la Croix à la seconde moitié de nos lecteurs aura lieu aujourd'hui, à sept heures et demie du soir, salle des fêtes de la Maison des Œuvres, 85, rue des Ursulines.

Les « Noracs » prêteront leur concours à la fête.

A l'entr'acte, un billet de participation au pèlerinage de Lourdes, sera tiré au sort entre ceux de nos lecteurs qui ont reçu une carte numérotée de couleur jaune.

Le Congrès des Œuvres Ménagères. — Ainsi que nous l'avons annoncé, un Congrès des Œuvres Ménagères de Tourcoing et des fêtes à l'occasion de la bénédiction de nouvelles maisons ouvrières auront lieu les samedi 17 et dimanche 18 juillet.

Voici le programme de ce Congrès : Samedi 17, à 2 heures, réunion des Œuvres Ménagères ; rapport sur l'enseignement ménager dans les écoles primaires et secondaires ; dans les œuvres post-scolaires et pour les dames des jardiniers.

Dimanche 18 : à 11 heures 1/2, réunion plénière des Comités de l'Œuvre des Jardins Ouvriers. — A 2 heures, bénédiction des nouvelles maisons ouvrières de la rue Fin-de-la-Guerre. — A 4 heures, réunion de clôture, rapport général sur les habitations ouvrières et les Œuvres Ménagères. Plusieurs artistes distingués prêteront leur concours à cette séance de clôture.

La fanfare les « Amis-Réunis » se rendra à Cassel le dimanche 1er août prochain. Elle donnera à midi un concert sur la Grande-Place de cette ville. L'après-midi, les « Amis-Réunis » prêteront leur concours à une fête de gymnastique qui sera donnée par la « Quand-Même » de Dunkerque.

La Fraude. — Le brigadier des douanes Thorel et le préposé Denjeon, du Touquet, ont arrêté Roland Lamy, 26 ans, journalier, né à Paris et Gustave Delplace, 44 ans, né à Braisne-le-Comte (Belgique). Ils étaient porteurs de 32 kilos de café vert, d'une valeur de 96 francs. Les deux fraudeurs ont été déférés au Parquet.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 11 juillet

Naissances.— Lucienne Paris, rue des Flandres, 35. — André Decuyper, rue Blanche-Porte. — Henri Wydooghe, rue de Lens, 17. — Lucien Debruyckère, rue de Menin, 16. — Robert Liétar, rue de l'Epinette, 152.

Décès. — Charlotte Lamont, 55 ans, s. p., rue Kellermann, 1.

HALLUIN

Une fête au quartier de la Pannerie. — Les habitants du quartier de la Pannerie ont organisé, du dimanche 11 au mercredi 14 juillet, un grand concert-festival auquel 210 francs de primes sont affectés.

Favorisée par un temps relativement beau, la première journée a très bien réussi.

Toutes les maisons du quartier étaient décorées. Des sociétés de musique des villages voisins avaient prêté leurs concours et exécutèrent de nombreux morceaux sur les kiosques.

La fête se continuera aujourd'hui lundi par de nombreux jeux.

MOUVAUX

Messe de prémices d'un missionnaire. — Hier dimanche, un enfant de Mouvaux de l'ordre des Pères Blancs d'Afrique, le Père Alphonse Boudewyn, a dit sa première messe à la paroisse Saint-Germain, assisté de M. le Curé de la paroisse.

Ce fut l'occasion d'une cérémonie bien touchante à laquelle prirent part beaucoup de paroissiens ; l'église était bondée d'assistants comme aux plus grands jours de fête.

A 10 heures moins 1/4 le clergé paroissial s'est rendu au presbytère pour y prendre le nouveau prêtre ; le cortège est ensuite revenu à l'église au chant du « Benedictus » exécuté par la maîtrise Saint-Germain ; avant la messe la maîtrise a chanté le cantique toujours impressionnant « Franchis le sanctuaire ». Une messe en musique a été chantée par les membres de la chorale paroissiale ; l'exécution en fut très bien rendue et fit impression sur les assistants.

Pendant la messe la symphonie Saint-Joseph, sous la direction de son chef distingué M. Henri Roussel, a charmé les oreilles de tous les auditeurs. Après l'Evangile, le Père Lépers, des Pères Blancs d'Afrique, a adressé une belle allocution, montrant la grandeur du sacerdoce et l'importance de l'apostolat surtout dans ces contrées du centre de l'Afrique.

Le nouveau prêtre ainsi que les membres de sa famille auront été heureux de voir cette foule si nombreuse leur donner une marque de sympathie en assistant à cette messe de prémices.

LILLE

Les élèves des Arts et Métiers sont volés

Il faut absolument que l'on en parle et que l'on en reparle des « Gad'z-arts ». Voici maintenant qu'après avoir failli être brûlés vifs ils ont été victimes d'un vol.

Samedi soir, vers huit heures, le camionneur Zéphir Descamps, 53 ans, rue du Molinel, 6, amenait à la gare les bagages des élèves de la deuxième division. Tandis qu'il transportait les malles et les colis à la consigne, un audacieux malfaiteur s'approcha du camion et enleva deux paquets contenant des vêtements, du linge et des livres.

La police, aussitôt avertie de cette disparition, a fait une enquête, mais elle n'a pu encore découvrir le voleur. Ce doit être encore une mauvaise farce de la fameuse « Bande Noire ». Aussi on ne retrouvera rien.

Un chapelet trouvé. — Un agent de police a trouvé dimanche après-midi, vers une heure, place de la République, un chapelet à grains tachetés, portant gravé sur la croix le nom de Judith Degrave.

Auto en feu. — Hier matin, vers 11 h. un quart, le taxi-auto 110-DD démarrait brusquement de la place du Théâtre sous la conduite de Richard Spiegel. Un retour de flamme se produisit et le dessous de l'auto prit immédiatement feu.

Quelques passants éteignirent les flammes à l'aide de seaux d'eau.

Un cycliste qui l'échappe belle. — Dimanche matin vers 9 heures, un jeune homme, Gaston Dreuville, 15 ans, boulevard de la Liberté, 112, se promenait sur ledit boulevard. A hauteur de la place Richebé, il entra tout à coup en collision avec une voiture attelée de deux chevaux appartenant à M. Delesalle, marchand de fleurs, rue Nationale et conduite par Gabriel.

Le jeune homme eut la présence d'esprit de sauter à bas de sa machine et d'abandonner celle-ci à son sort. Elle tomba sous les pieds des chevaux qui brisèrent la roue avant.

Rixe sanglante. — Une arrestation. — Nous avons relaté samedi dernier, dans nos dernières éditions, la rixe qui mit aux prises Hector Penet, 24 ans, mouleur, rue Au Vent, cour Holvart, à Fives, avec François Bohin, savetier.

Ce dernier qui avait pris la fuite, a été arrêté rue de l'Est par les agents de sûreté Paris et Vandekerkove, et mis à la disposition de M. Proix, commissaire, rue Pascal, à Saint-Maurice.

ARMENTIÈRES

La Société Philharmonique à l'Exposition de Nancy

C'est le samedi 17 courant que la Société Philharmonique se rendra à Nancy, pour se faire entendre dans trois concerts, organisés spécialement à son intention par le Comité permanent de l'Exposition.

Elle y exécutera un magnifique programme de dix-huit morceaux soigneusement étudiés avec l'activité la plus digne d'éloges.

Sans nul doute un chaleureux accueil est réservé à nos concitoyens dans la vieille capitale lorraine, où toutes les manifestations artistiques sont fort en honneur et où de nombreux visiteurs affluent en ce moment.

M. Mastio, l'éminent directeur de la Société Philharmonique, a conservé dans la région de l'Est de solides amitiés, conquises au cours de sa carrière militaire ; il y recueillera de nouveaux témoignages de sympathie et d'admiration pour son grand talent. L'honneur en rejaillira tout entier sur nos excellents et infatigables musiciens.

Le précieux concours de la gracieuse cantatrice, Mlle Mastio, pour l'un des concerts, est un gage de succès assuré.

Sous la féconde collaboration de son président d'honneur, M. Hubert Dansette, et de son président honoraire, M. Rodolphe Lourme, qui ne leur ménagent ni temps, ni les marques du dévouement le plus éclairé, la Société Philharmonique est en pleine et durable prospérité.

Tous nos concitoyens s'en réjouissent sans réserve et ils accompagneront de leurs vœux notre belle phalange à Nancy.

DUNKERQUE

UN RECEVEUR DU TRAMWAY TOMBE DE SA VOITURE

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences mortelles, s'est produit dimanche après-midi, vers 4 heures, près de la Petite-Chapelle. Un car électrique traînant une remorque arrivait de Malo et s'engageait dans la rue Carnot. Le receveur de la voiture motrice se pencha à l'extérieur. Il heurta de la tête un pylône et tomba sur la chaussée. La remorque le traîna sur un parcours de plusieurs mètres.

Aux cris poussés par les témoins de cet accident, le wattman Dequeker fit fonctionner le frein électrique. Les deux voitures s'arrêtèrent brusquement.

On releva le receveur évanoui ; transporté au Bar de la Victoire, il y reçut quelques soins ; après avoir repris connaissance, il fut conduit en tramway à la mairie de Malo où le pharmacien de permanence lui fit un pansement provisoire.

Le blessé — un jeune homme nommé Samson — regagna ensuite le domicile de ses parents, rue Voltaire, à Rosendael. Dans la soirée son état s'est amélioré et si aucune complication ne survient, on espère que dans quelques jours il pourra reprendre son service.

Rixe. — Dans la nuit de samedi à dimanche, trois individus se sont pris de querelle à l'estaminet Denys, rue Fockedey. Dans la bagarre, l'un des consommateurs lança une chaise dans une glace qui vola en éclats.

Les agents furent requis, mais quand ils arrivèrent, les belligérants avaient pris la fuite.

Le noyé du bassin du Commerce. — L'enquête ouverte par la police n'a recueilli aucun indice permettant d'identifier le noyé retiré vendredi du bassin du Commerce.

L'INCENDIE DE MALO-LES-BAINS

Le parquet a prescrit un supplément d'enquête pour essayer de déterminer les causes de l'incendie, qui le 30 juin dernier détruisit plusieurs maisons de l'avenue Bel-Air ; l'affaire a été mise à l'instruction et plusieurs témoins, notamment Mme Florein, et deux garçons de café, ont été cités.

---

tremont venait réveiller son amie qui avait oublié, dans un doux sommeil, la promenade et les voisins.

« Allons, paresseuse, s'écria Danielle en surprenant l'endormie ; voilà où tu en es ? N'as-tu donc pas entendu Mademoiselle Madeleine qui t'a dit de te lever à trois heures, pour être sûre d'être seulement coiffée à six.

— Epargne-moi ,ma chérie ! implora piaulement la jeune fille en l'attirant à elle avec amitié, ma toilette ne va pas durer davantage que le souhait d'une fée !

— Et tu en sortiras aussi ravissante qu'une princesse des contes de Perraud ! répondit Danielle fixant avec complaisance le gracieux visage.

— A quoi cela me servirait-il ,je te le demande ! répliqua Rose avec dédain; nous n'aurons pour guide que le Chevalier à la triste figure ».

Danielle tressaillit, et regarda douloureusement son amie.

« Tais-toi, Rose, répliqua-t-elle d'un ton suppliant ; ce que tu viens de dire a ressenti je ne sais pourquoi jusqu'au fond de moi-même.

— Il n'est pas encore ton fiancé, que je sache, s'écria Mademoiselle du Fresnoy ; à moins que l'affection ne naisse des contrariétés.

— Ecoute, reprit tout bas Danielle, en se rapprochant d'elle : plus je rejette cette pensée loin de mon esprit, et plus j'entends une voix qui me répète : C'est ta destinée.

— Alors, tu es fataliste, pauvre Danielle, je te plains sincèrement, répondit Mademoiselle du Fresnoy, mais je t'assure bien que personne au monde ne me ferait jamais subir une pareille hypnotisation. — Sais-tu seulement si tu lui plais ?

— Hélas ! j'ai peur de l'avoir deviné, dit Danielle ; et s'asseyant auprès de son amie, elle lui raconta avec confusion, tout ce qui avait trait au groupe de photographie.

— C'est grave, bien grave même, répondit enfin Rose ; mais depuis ce jour t'a-t-il demandée en mariage ? poursuivit-elle, en l'interrogeant comme une enfant malade.

— Pas encore, ma chère : mais je tremble ! car ma mère m'en a glissé un mot, et je crains bien que Mademoiselle Madeleine ne soit le souffleur de ce drame intime ! — Songe donc, moi, la femme d'un mari de trente-neuf ans, et la mère de son enfant ! Fernande est mignonne au possible... mais... c'est le Comte de Beauvoir qui m'est antipathique ! »

Et Danielle, se laissant aller à son chagrin se mit à pleurer sur l'épaule de son amie.

« Allons, dit Rose en l'embrassant tendrement ; je ne fais que des maladresses ; reprends ta gaieté de tout-à-l'heure, ma chérie, je vais regarder cela de plus près, maintenant que tu m'as choisie pour confidente ; et Mademoiselle Madeleine sera bien fine, si elle ne me montre pas le dessous des cartes.

— Merci pour ton amitié, Rose, répondit Mademoiselle d'Outremont, tu ne sais pas le bien que tu me fais.

— Viens te baigner les yeux avant de descendre, reprit Mademoiselle du Fresnoy en l'entraînant vers son lavabo ; il ne faut pas absolument que l'on voie que tu as pleuré ».

Prenant alors un mouchoir de fine baptiste la jeune fille lui baigna elle-même les yeux avec de l'eau fraîche.

« Qui sait ce qui peut advenir aujourd'hui ? reprit Rose en s'efforçant de faire sourire son amie, — peut-être le ciel nous ménage-t-il quelque surprise.

Que dirais-tu, si par hasard, ajouta-t-elle en appuyant sur ses paroles, le visiteur d'hier s'était attardé au Petit Château ?

— J'en serais heureuse pour toi ! soupira Danielle.

Retracte ces mots, s'écria Mademoiselle du Fresnoy avec vivacité, c'est : Pour nous, que tu dois dire, car à partir de ce jour, nous partagerons peines et joies ».

CHAPITRE VIII

Deux heures plus tard, toute la caravane était réunie dans la cour du Petit-Château. Le Baron d'Arceau venait d'être présenté par son ami, comme un hôte improvisé, et il avait été admis à l'unanimité au nombre des excursionnistes.

Madame d'Outremont en apercevant le jeune Baron, avait bien éprouvé un mouvement de vive contrariété, mais elle avait réfléchi que le meilleur parti à prendre était de rester naturelle, d'autant mieux qu'elle aurait souvent l'occasion de le retrouver dans le monde.

« Ah ! ces jeunes gens, sont fins limiers, disait la vieille Douairière en riant, ils savent toujours de quel côté souffle le vent du plaisir, même à une longue distance de la capitale ;... de mon temps, c'était déjà la même chose.

— C'est qu'ils sont guidés par l'espoir d'être en bonne compagnie, répliqua Monsieur Maurice en s'inclinant profondément.

— Oh ! Monsieur, je regrette que vous soyez né un siècle trop tard ; reprit la bonne Dame, vous auriez j'en suis sûre tourné très bien le madrigal ; mais, vive la jeunesse, cela vaut encore mieux. Qu'en pensez-vous, Mesdames ?

— Moi, je dis : qu'on n'est jeune qu'une fois, et qu'il est bon de s'en